

Secteur Pédagogie Vie scolaire

Date : 26 février 2013

Référence :

Dossier suivi par : Olivier BLEUNVEN

Objet : Bac STAV

Madame Mireille RIOU CANALS
Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Madame la Directrice Générale,

Pour le SNETAP-FSU, la rénovation du Baccalauréat technologique STAV qui doit se mettre en place à la rentrée de septembre 2013, aurait du être l'occasion de donner un nouveau souffle à cette formation en perte de vitesse depuis de trop nombreuses années. Et si le SNETAP-FSU se félicite d'avoir été entendu par l'administration, en particulier sur le maintien du ratio 40% CCF- 60% épreuves terminales pour l'évaluation du diplôme, il ne peut accepter cette nouvelle réforme qui ne sera qu'un simple « toilettage » loin de l'enjeu actuel, la survie de la voie technologique dans l'Enseignement Agricole Public.

Nous vous interpellons à nouveau aujourd'hui car le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE), consulté le 7 février dernier sur le projet de référentiel de ce Bac Techno rénové, a émis un vote négatif, preuve supplémentaire de toutes les carences de cette rénovation. Pour le SNETAP, la DGER ne peut passer en force contre l'avis majoritaire des représentants des personnels enseignants.

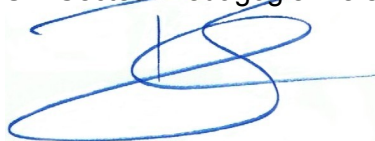
De plus, une nouvelle situation risque de mettre un peu plus en difficulté cette filière technologique. En effet, à l'Éducation Nationale dans le cadre de la « Refondation de l'école », pour la rentrée prochaine, la décision a été prise de réserver prioritairement l'accès aux BTS aux bacheliers professionnels. Cette décision renvoie ainsi les bacheliers technologiques vers les études universitaires.

Le SNETAP-FSU s'interroge : quelle sera la décision du ministère de l'Agriculture suite au vote négatif du CSE ? les bacheliers technologiques pourront-ils tous s'inscrire en BTSA à la rentrée prochaine ? quelles politiques de promotion de la filière technologique compte-il mettre en place pour renforcer l'attractivité de ce baccalauréat ?

Madame la Directrice Générale nous vous demandons de répondre rapidement à ces questions et de donner des signes forts de votre réelle volonté de valoriser cette filière pour un équilibre entre les 3 voies de formation (générale, professionnelle et technologique) dans l'enseignement agricole.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sincères salutations.

Olivier BLEUNVEN
SNETAP FSU – Secteur Pédagogie Vie scolaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'O. BLEUNVEN', written over a faint rectangular stamp.